

PRIME DE FIN D'ANNÉE : DISPARITION PROGRAMMÉE ?

A la Métropole de Lyon, depuis sa création en 2015, tout le monde sait qu'il y a une inégalité flagrante de traitement dans les salaires des agents !

DEPUIS 9 ANNEES, la PFA et l'IS (prime de fin d'année et prime semestrielle) **NE SONT PAS VERSÉES** à plus de la moitié des agents,

Les agents bénéficiaires de ces primes sont même menacés, avec le stratagème que la Métropole veut mettre en place pour faire disparaître la protection garantie par l'article 111 de la loi MAPTAM. À terme, plus rien ne pourra empêcher de nouveaux élus de supprimer ces primes.

L'EMPLOYEUR AVAIT PROMIS EN MARS 2023 LA COMPENSATION DE
L'ALLOCATION DE DEPART EN RETRAITE.
RESULTAT : 0€
LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI LES ECOUTENT

LES AGENTS SONT **VERTS** DE RAGE

LA CFTC DIT STOP !

**ELLE DEMANDE L'APPLICATION RÉTROACTIVE DE CES
PRIMES POUR TOUS DÈS 2024 DANS LES MÊMES
MODALITÉS**

ELLE REVENDIQUE UNE **EGALITE DE TRAITEMENT POUR LES
AGENTS OUBLIÉS** ET LE **MAINTIEN DES DROITS ACQUIS AU
TITRE DE L'ARTICLE 111 AVEC L'AUGMENTATION PREVUE
DANS LE CADRE DE L'AGENDA SOCIAL !**



Répondez à notre enquête en ligne

(Flashez le QR Code)